Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 décembre 2015

Communiqué presse

Un navire de plaisance retrouvé avec 4 naufragés à son bord après 48 heures de dérive

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles - Guyane (CROSS AG) a reçu samedi 5 décembre 2015 en milieu de matinée, l'information selon laquelle quatre personnes seraient parties de Fort-de-France (Texaco) la veille à bord d'un navire de plaisance à destination de Rodney Bay (Sainte Lucie).

Après contact avec les autorités de Sainte Lucie et les proches des quatre personnes recherchées, le CROSS a immédiatement diffusé des appels de recherche sur VHF et par EGC. Suite à ces appels, le CROSS a déclenché plusieurs moyens aéronautiques parmi lesquels l'hélicoptère de la sécurité civile « DRAGON 972 » et l'avion des douanes « GALAXY ». Ces derniers ont survolé plusieurs zones de recherche, sans pouvoir localiser le navire.

Le dimanche 6 décembre, deux nouvelles zones établies par le CROSS ont été survolées par l'avion des douanes « GALAXY » et l'avion des gardes côtes hollandais « DASH 8 ». A 13h52, heure locale, le « DASH 8 » des gardes côtes hollandais signale avoir retrouvé le navire avec les 4 naufragés à bord à 100 milles à l'Ouest de la Martinique. A 15h55, l'hélicoptère de la sécurité civile « DRAGON 972 » est déclenché par le CROSS pour l'hélitreuillage des quatre naufragés. A 17h28, les naufragés ont tous été récupérés sains et saufs.

L'absence de VHF marine doublée de conditions météorologiques défavorables (18 à 20 nœuds de vent de secteur Est avec une houle de 1,80 à 2 mètres le jour de l'avarie) auraient pu avoir une issue tragique. Le CROSS AG recommande à toute personne partant en mer de s'équiper du matériel de communication adéquat et d'informer ses proches de l'heure de départ ainsi que le secteur de la navigation envisagée.

Le CROSS est un service de la direction de la Mer Martinique qui intervient sous l'autorité directe du préfet de Martinique, délégué du Gouvernement pour l'Action de l'Etat en mer. Pour déclencher des secours en mer, utilisez la VHF canal 16 ou composez le 196, numéro gratuit et prioritaire.

Contact réservé aux médias :
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr